

**ARC ESSONNE**

1, Rue Fernand Raynaud - Z.A. Apport de Paris
91100 Corbeil-Essonnes
Courriel : cdtae@orange.fr
Tél : 01 60 88 23 37

Affilié à la Fédération Française de Tir à l'Arc

Réunion du Comité Directeur 6 janvier 2014

Lieu : salle de réunion au CDTAE à Corbeil-Essonnes

Présents : le Président Philippe LETARTRE, le vice-Président Maurice LANGRY (MLa), le Trésorier Raphael HODOROABA (RaH), le Secrétaire Florent BAUDÈRE (FBa), les responsables des commissions Rose-Marie DESCOURVIERES (RMD), Françoise LE DOZE (FLD), Sylvie LEMER (SyL), Vincent HODOROABA (ViH), Serge LEBAS (SeL) et Didier SABAT (DiS).
Laurence ZASTAWNY

Excusés : Jean ALLERMOZ (JAl), Marie-Françoise ALLERMOZ (MFA)

Ordre du principal : préparation de l'assemblée générale du lundi 10 février 2014 à 20h00 à la Maison des Comités Départementaux Sportifs à Mennecy.

Début de séance : 20 h 30

I – Président :

Une étude sur l'usure du stramit par les archers a été réalisée. La conclusion est qu'il faut prévoir 2 plaques, plus 1 de remplacement par cible, pour arc classique lors du prochain championnat départemental. Mais la question n'est pas réglée avec les arcs à poulies. Une autre étude a été faite avec des cibles Fawofield : il apparaît plus intéressant de tirer sur ces cibles en mousse (1,35 m x 1,35 m). Le Comité a commandé 8 cibles en Fawofield.

SyL précise qu'aucune indication ne figure dans les règlements pour imposer les mêmes cibles (couleurs comprise, les Fawofield pouvant être noires) aux archers à poulie et aux archers classiques. Les inscriptions au CD salle sont quasiment complètes, soit environ 40 archers de plus que l'an dernier.

Le Président a participé à une réunion au Conseil général à sa demande au sujet des entraînements des archers de la compagnie parisienne des Trois Lys à Oncy-sur-École ; en effet, si le terrain extérieur apparaît privé, la salle utilisée durant l'hiver est communale. En conséquence, l'utilisation d'une structure municipale correspond à une subvention indirecte de la part d'une administration de l'Essonne à une association de Paris. Le Conseil général a suggéré au Président de prendre contact avec la DDSCS.

Le prochain Bouquet Provincial aura lieu le 22 juin 2014 à Paris, dans le XVIème arrondissement (défilé l'après-midi).

Le Président a noté que l'information en provenance du Conseil Régional d'Île-de-France est en sensible amélioration.

La comptabilité 2013 est close : l'année est terminée avec un solde positif (y compris en intégrant l'achat de la ciblerie, passé sur cette comptabilité 2013), grâce aux aides notamment du Conseil Général. L'expert-comptable passe au Comité le 3 février afin de finaliser les comptes.

Perspectives du projet au Port aux Cerises : le Comité doit veiller à assurer la présence de ses salariés sur place pour ne pas qu'ils se fassent évincer une fois que le projet aura été achevé. Proposition du président : proposer en premier lieu des demi-journées durant les vacances de Pâques en respectant les heures de travail des salariés.

II – Commission Parcours (FLD)

Avec une émotion difficilement contenue, FLD, responsable de la Commission Parcours, présente sa démission pour des raisons éthiques. En effet, elle estime ne pas être en mesure de concilier le fonctionnement du club dont elle est présidente avec ses responsabilités au sein du CDTAE. FLD est chaleureusement remerciée pour le dynamisme et l'engagement personnel dont elle a fait preuve au sein du CDTAE. FLD précise qu'elle restera disponible à titre personnel.

CD Campagne : des questions apparaissent à la lecture du projet de mandat sur la formation des pelotons. Par exemple, il est proposé de signaler, lors de l'inscription les archers, ceux qui souhaitent tirer dans le même peloton. Réponse du Comité : non, c'est l'organisateur qui décide de la formation des pelotons.

Le CD92, organisé par Antony, pourrait se dérouler sur le site de l'Ecole Polytechnique (situé en Essonne). Les responsables de l'école sont ouverts pour l'organisation d'autres événements tir à l'arc.

III – Commission d'Arbitrage (SeL) :

Il est possible de faire une pause de deux années dans la formation arbitre.

La formation arbitre devient payante (100 euros), mais les options restent gratuites par la suite. Le CNDS attribue un budget au CDTAE qui gère les formations des arbitres engagés par les clubs. Les frais kilométriques sont pris en charge sur carnet d'arbitrage, ainsi que le matériel de base (avec caution).

Le calendrier estival est en ligne sur le site de la Ligue IdF.

IV – Commission Jeunes (RMD):

La 2nd Rencontre Jeunes a lieu le 8 février à Forges les bains.

RMD demande de prévoir une quinzaine de cibles à l'occasion de la finale par équipes qui aura lieu à Mennecy.

Disparition du terme « 4D » utilisé pour le concours jeunes de découvertes de 4, puis 3 disciplines ; il est remplacé par le terme « Découverte Parcours Jeunes ». Elle aura lieu le 22 juin 2014 sur le terrain de Marcoussis.

V – Commission sportive (SyL) :

SyL propose quelques idées à développer en relation avec les CD :

- faire tirer tout le monde sur trispot en CD salle, y compris les jeunes ;

- rendre un concours obligatoire pour participer à un CD, (voire 2 comme le suggère MLa, de façon à avoir 3 épreuves en cas de sélection en Ligue).

Point sur la DD (SyL) :

4 équipes mixtes Jeunes classiques : Étampes, Forges, Lisses et Orsay ;

3 équipes classiques Femmes : Égly, Montlhéry et Wissous ;

11 équipes classiques Hommes : Athis-Mons, Égly, Étampes, La Ferté-Alais, Lisses, Massy, Montlhéry, Morangis, Morsang-sur-Orge, Orsay et Saintry-sur-Seine ;

1 équipe Jeunes poulies : Étampes

Aucune équipe Femmes poulies.

4 équipes Hommes poulies : Athis-Mons, Égly, Orsay et Sainte-Geneviève-des-Bois.

Demande émanant de La-Ferté-Alais : les petits clubs ne pouvant pas engager d'équipe, il est demandé de pouvoir former des équipes mixtes.

Autre demande relative à la DD : possibilité d'avoir autre concours qualificatifs pour la DD que le CD salle support car les arbitres peuvent être tireurs.

VI – Commission Formation (DiS) :

Une réunion aura lieu à Chennevières le 29 janvier 2014 pour la préparation des pré-requis du stage Entraîneur 1, dont l'examen aura lieu le 15 mars 2014.

La prochaine formation Entraîneur 1 est quasiment complète (9 participants).

VII – Commission Information et Informatique (RaH et ViH) :

Le calendrier en ligne est fonctionnel.

Il est demandé de retirer l'accès par mot de passe aux informations non confidentielles dans la rubrique consacrée aux membres du CDTAE.

Assemblée Générale :

Invitation des élus (à envoyer par le secrétariat)

Rapport moral et sportif

Rapport des Commissions : à préparer,

Bilan financier et quitus

Présentation et élection des éventuels candidats

Questions diverses

Prochaine réunion : mardi 4 février 2014, 20h30

Clôture de la réunion : 22h40